

Commune le Castelet / Séance du 14 mars 2022

Convocation : 9 mars 2022 Affichage : 21 mars 2022	Le quatorze mars deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué et par écrit, en réunion extraordinaire, s'est réuni à la mairie Garcelles-Secqueville, sous la présidence de Madame Florence BOULAY, le Maire.
Membres :	Étaient présents : Mme. Florence BOULAY, M. Patrick LESELLIER, M. Franck LECOQ, Mme. Elisabeth FORET, Mme. Céline PONTY, M. Gilles THIRE, M. Stéphane ONFROY, M. Sébastien GUILLOT, M. Yohann ADAM, Mme. Annie PASSILLY, M. Philippe JÉGARD.
En exercice : 23	
Présents : 11	Formant la majorité des membres en exercice, le quorum étant atteint, le conseil municipal, peut donc valablement délibérer.
Votants : 18	Étaient absents représentés : Mme. Céline COLLET donne pouvoir à Mme. Florence BOULAY, Mme. Magali PECOLLO-DUPONT donne pouvoir à Yohann ADAM, Mme. Anne PIRAUD donne pouvoir à Elisabeth FORET, Mme. Brigitte MARIE donne pouvoir à Céline PONTY, Mme Sandrine MAUPAS donne pouvoir à M. Patrick LESELLIER, Mme Maïté ROBILLARD donne pouvoir à Mme. Florence BOULAY, Mme. Virginie NOSILE donne pouvoir à Elisabeth FORET, Étaient excusés : Mme. Mélisande DEGREZE Étaient absents : M. Benoît LEFEVRE, M. Joseph SIANI, M. David DELENTE, M. Bruno ENGEL Mme. Céline PONTY a été nommé secrétaire de séance.

PROCES-VERBAL DE REUNION

Madame Le Maire annonce l'ordre jour comme suit :

- Avis sur le projet d'implantation de cinq éoliennes sur la commune de Valambray, commune déléguée de Conteville.
- Questions diverses

DELIBERATION 2022-01 AVIS SUR LE PROJET D'IMPLANTATION DE CINQ EOLIENNES SUR LA COMMUNE DE VALAMBRAY, COMMUNE DELEGUEE DE CONTEVILLE :

CONSIDERANT que la commune déléguée de Conteville, commune de Valambray a un projet d'implantation de cinq éoliennes,

CONSIDERANT d'autre part que la commune déléguée de Conteville jouxte la commune de Le Castelet,

CONSIDERANT que le projet est dans la continuité du parc éolien existant de la commune déléguée de Garcelles-Secqueville, commune de Le Castelet, composé de huit éoliennes et construit

Commune le Castelet / Séance du 14 mars 2022

en 2009,

CONSIDERANT que la commune peut émettre une observation sur ce projet,

Il vous est proposé la délibération suivante :

La collectivité de Le Castelet sera vigilante et très réservée sur les projets d'extension éoliens éventuels à venir.

QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas eu de questions diverses portées à l'ordre du jour.

Constatant que l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 19 heures 20 minutes.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance du 14 mars 2022

Fait et délibéré en séance les jours mois et an ci-dessus

Et ont signé les membres présents

Pour copie certifiée conforme les jours mois

DELIBERATION 2022-001 AVIS SUR LE PROJET D'IMPLANTATION DE CINQ EOLIENNES SUR LA COMMUNE DE VALAMBRAY, COMMUNE DELEGUEE DE CONTEVILLE

Commune le Castelet / Séance du 14 mars 2022

Florence BOULAY

Céline COLLET

Patrick LESELLIER

Magali PECOLLO-DUPONT

Franck LECOQ

Elisabeth FORET

Anne PIRAUD

Brigitte MARIE

Benoit LEFEVRE

Sandrine MAUPAS

Céline PONTY

Maité ROBILLARD

Gilles THIRE

Stéphane ONFROY

Sébastien GUILLOT

Virginie NOSILE

Yohann ADAM

Joseph SIANI

Mélanie DEGREZE

David DELENTE

Bruno ENGEL

Annie PASSILLY

Philippe JEGARD